

**DECISION DU MAIRE** N°2023/14

COMMANDE PUBLIQUE

OBJET :

Attribution du marché public n° 23POU001 :
«Travaux pour la rénovation des Halles de
Poussan - Relance des lots 2 & 3 du marché
22POU010 »**Le Maire de la Commune de Poussan, Florence SANCHEZ**

VU la Délibération n°2020-028 du Conseil Municipal du 4 août 2020 donnant délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadre, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au Budget,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée,

VU l'Arrêté du 30 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux,

VU la Décision n° 2022/36 relative au marché n°22POU007 « Travaux pour la rénovation des Halles de Poussan » portant attribution des lots 1 & 4, déclarant infructueux le lot 2 et sans suite pour motif d'intérêt général le lot 3,

VU la Décision n° 2022/48 relative au marché n° 22POU010 « Travaux pour la rénovation des Halles de Poussan - Relance des lots 2 & 3 du marché 22POU007 » déclarant sans suite pour motif d'intérêt général les lots 2 & 3,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de rénovation des Halles de la commune et d'attribuer en conséquence les lots 2 & 3,

DÉCIDE**Article 1er – TITULAIRES ET MONTANTS**

Les lots 2 et 3 du marché public n°23POU001 de relance du marché 22POU010 relatif à des travaux de rénovation des Halles de Poussan sont attribués aux opérateurs économiques désignés ci-après :

| Lots | Désignation | Numéro de marché | Titulaire | Montant DPGF |
|------|------------------------------------|------------------|--|---|
| 2 | Protection en plomb / Zinguerie | 23POU001 L2 | BOURGEOIS Agence Méditerranée 30, Rue Barthélémy Contestin 30300 FOURQUES N° SIRET : 332 987 858 00088 | Montant : 129 909,46 € HT |
| 3 | Serrurerie / Miroiterie / Peinture | 23POU001 L3 | Ateliers F.K 48 Rue Claude Balbastre 34070 MONTPELLIER N° SIRET : 821 209 855 000 13 | Tranche ferme « Réfection (ouvrages de serrurerie et peinture) » : 341 437,75 € HT Tranche optionnelle « Ouvrage de vitrerie » : 238 560,92 € HT Total : 579 998,67 € HT |

Article 2 – DELAIS D'EXECUTION

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Les délais d'exécution sont :

| Lots | Désignation | Délai d'exécution |
|------|------------------------------------|---|
| 2 | Protection en plomb / Zinguerie | 4 mois |
| 3 | Serrurerie / Miroiterie / Peinture | Tranche ferme « Réfection (ouvrages de serrurerie et peinture) » : 7 mois Tranche optionnelle « Ouvrage de vitrerie » : 3 mois |

Le délai limite de notification de l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de la tranche optionnelle est indiqué ci-après, à dater de l'origine du délai d'exécution de la tranche ferme : 5 mois.

Article 3 – CARACTERE EXECUTOIRE

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte dès qu'il a été procédé à sa publication numérique (ou par défaut affichage) ou à leur notification à ou aux intéressé(s), ainsi qu'à sa transmission au contrôle de légalité le cas échéant.

La Directrice Générale des Services, le Directeur de la Commande Publique sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application du présent acte.

La présente décision fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de la plus proche séance sous forme d'un donné acte.

Article 4 – VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Madame le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans les deux mois suivants sa publication numérique ou notification, ainsi qu'à sa transmission au contrôle de légalité le cas échéant.

La saisine de la juridiction administrative peut s'effectuer par le biais de l'application « Télérecours Citoyens » (www.telerecours.fr).

Fait à Poussan,

Le Maire,
Florence SANCHEZ

Le 22 mars 2023

Le Maire

Florence SANCHEZ